

SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2010 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 11 janvier 2010 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, André Tousignant, Stanley Boucher, Michèle Thériault, Kevin Mackey et Michel Choquette sous la présidence du maire M. Normand Galarneau.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:35 heures.

2010-01-01 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture**
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux:**
 - 3.1 Séance ordinaire du 7 décembre 2009
 - 3.2 Séance extraordinaire du 14 décembre 2009
- 4. 1^{ère} période de questions**
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**

Aucune
- 6. Information au conseil et correspondance**

Correspondance
- 7. Rapports des comités**
 - 7.1 Finances – Subventions :
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer
 - 7.2 Autres comités :
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
 - 8.1 Résolutions à adopter
 - 8.1.1 Installation d'une lumière de rue – Biron / Provost
 - 8.1.2 Contribution annuelle 2010 – Croix-Rouge
 - 8.1.3 Cotisation annuelle 2010 - A.D.M.Q.
 - 8.1.4 Inscription au congrès annuel 2010 – COMBEQ
 - 8.1.5 Paiement du 1^{er} décompte progressif – DJL projet poste de pompage des eaux usées.
 - 8.1.6 Contribution annuelle 2010 – Transport du Bonheur
- 9. Adoption des règlements**
 - 9.1 Règlement no. 534 – Amendement au règlement no.503A
- 10. Avis de motion à donner –**

Aucun
- 11. Varia affaires nouvelles**
- 12. 2^{ième} période de questions**
- 13. Levée de la session ordinaire**
- 14. Prochaine séance ordinaire : lundi le 1^{er} février 2010 à 19H30**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE**, le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 11 janvier 2010 soit approuvé et adopté tel que

déposé avec les modifications suivantes : retrait du point 8.1.4 et ajout du point 8.1.7 - Ponceaux usagés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2010-01-02 ^{3.} **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE**, les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 décembre 2009 et la séance extraordinaire du 14 décembre 2009 soient approuvés et adoptés tels que déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{4.} **1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début 19H40)**

Madame Dolorès Pépin: Demande combien de pieds la municipalité dispose pour envoyer la neige sur le terrain des citoyens.

Monsieur Michel Carbonneau : Mentionne que le site internet n'est pas à jour concernant la Corporation des loisirs.

Monsieur Jacques Gourde :

- Veut féliciter le nouvel entrepreneur pour le déneigement des rues ;
- Demande quel est le moyen de communication entre nos employés et l'entrepreneur en déneigement ;
- Questionne notre façon de faire pour le déneigement.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20H00

^{6.} **INFORMATION AU CONSEIL ET CORRESPONDANCE :**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de correspondance pour le mois de décembre 2009.

2010-01-03 ^{7.1.1} **COMPTES À PAYER :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE**, la liste des comptes à payer en date du **31 décembre 2009** au montant de **136,675.26\$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{7.2} **RAPPORTS DES COMITÉS**

Monsieur le maire Normand Galarneau :

- Informe de la situation financière de la Régie sanitaire des Hameaux pour l'année 2009 ;
- Informe les gens concernant la nouvelle approche pour le compostage et mentionne que l'information sera dans le journal communautaire et le site internet.

Diane Talbot :

- Mentionne qu'il y a une rencontre de prévue avec le directeur général pour discuter les façons de faire pour la présentation des chiffres ;
- Donne de l'information suite à la rencontre de la Chambre de commerce d'East-Angus ;
- Informe les gens sur le dossier des nouveaux arrivants.

André Tousignant :

- Indique que la rencontre de la Régie des incendies est le 12 janvier prochain ;
- Informe qu'il y a eu une première rencontre avec le syndicat pour les négociations de la convention collective et que d'autres rencontres sont prévues en janvier et février 2010.

Stanley Boucher :

- Bibliothèque – il y aura des journées de formation pour faire de la lecture ou autres activités avec les enfants et à partir du 15 février 2010 il y aura une exposition sur les papillons ;
- Informe que les heures d'ouverture des patinoires changeront à partir de la semaine du 17 janvier 2010 ;
- Mentionne que COGESAF a un site internet en construction.

Michèle Thériault :

- Il y a eu une rencontre avec les ingénieurs de SM pour expliquer les dossiers : bris d'aqueduc / poste de pompage des eaux usées / usine des biodisques et poste de pompage (projet à venir) ;
- Informe les gens que la rencontre annuelle pour le journal communautaire aura lieu le vendredi 15 janvier 2010.

Kevin Mackey :

- Donne de l'information concernant les préparatifs du carnaval ;
- Donne les résultats de réparations de la cantine ;
- Informe sur un projet de tirage pour autofinancer la Corporation des loisirs.

Michel Choquette :

- Mentionne que le MTQ a fait une étude sur l'épandage des abrasifs ;
- Informe qu'un travail est débuté pour la formation du personnel en santé sécurité ;
- Mentionne qu'il ya un projet de règlement sur la coupe forestière qui se discute à la MRC.

8.1.1

2010-01-04

INSTALLATION D'UNE LUMIÈRE DE RUE – COIN BIRON / PROVOST :

CONSIDÉRANT QUE la politique de la municipalité est d'installer une lumière de rue à chacune des intersections;

CONSIDÉRANT QU' il y a eu une nouvelle construction de rue « Provost »;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU** de procéder à l'installation d'une lumière de rue à l'intersection Biron / Provost.

Poste budgétaire : 02-355-00-640

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2
2010-01-05 ENTENTE CROIX-ROUGE – CONTRIBUTION ANNUELLE 2010 :

CONSIDÉRANT QUE l'entente signée le 29 janvier 2008 avec la Croix-Rouge pour l'organisation des services aux sinistrés dans le plan de sécurité civile, stipule l'engagement de la municipalité à contribuer à la campagne de financement de la Croix-Rouge pour 0.10\$ per capita annuellement pour la durée de l'entente;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU DE** procéder au paiement de la contribution annuelle au montant de 262.00\$.

Poste budgétaire : 02-290-00-964

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3
2010-01-06 A.D.M.Q. – COTISATION ANNUELLE 2010 :

CONSIDÉRANT QUE le renouvellement de la cotisation annuelle à l'A.D.M.Q. pour le directeur général est à faire;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller André Tousignant, **APPUYÉ PAR** le conseiller Michel Choquette **ET RÉSOLU DE** procéder au renouvellement de la cotisation annuelle à l'A.D.M.Q. pour l'année 2010 au montant de 559.06\$ taxes incluses.

Poste budgétaire : 02-130-00-494

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5
2010-01-07 DJL PROJET POSTE DE POMPAGE DES EAUX USÉES - PAIEMENT DU 1^{ER} DÉCOMPTE PROGRESSIF :

CONSIDÉRANT QUE les postes de pompage des eaux usées ont été livrés et qu'ils seront installés au début du printemps;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault, **APPUYÉ PAR** le conseiller Kevin Mackey **ET RÉSOLU QUE** le conseil autorise le paiement du premier décompte progressif au montant de 260,718.50\$ plus taxes tel que recommandé par la firme d'ingénieur responsable du projet.

Poste budgétaire : 03-310-00-002

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6
2010-01-08 TRANSPORT DU BONHEUR – CONTRIBUTION ANNUELLE 2010 :

CONSIDÉRANT QU' il y a une entente au niveau de la MRC du Haut Saint-François avec Transport du Bonheur pour le transport adapté de ses contribuables;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot, **APPUYÉ PAR** le conseiller André Tousignant **ET RÉSOLU QUE**

le conseil autorise le paiement de la contribution annuelle 2010 au montant de 6 815.75\$.

Poste budgétaire : 02-370-00-970

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2010-01-09 8.1.7 **APPEL D'OFFRES – PONCEAUX USAGÉS :**

CONSIDÉRANT QU' il y a plusieurs ponceaux usagés que la municipalité veut se départir;

PAR CONSÉQUENT, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Kevin Mackey, **APPUYÉ PAR** la conseillère Michèle Thériault **ET RÉSOLU QUE** le conseil autorise de faire un appel d'offres pour les ponceaux usagés dans le journal communautaire pour le lot au complet et non en petites quantités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2010-01-10 9.1 **PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ LE HAUT SAINT-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ D'ASCOT CORNER**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 534
AMENDEMENT AU RÈGLEMENT
NO. 503A, ARTICLES 77, 78 et 79**

ATTENDU QU' un avis de motion avec dispense de lecture de la présentation de ce règlement a régulièrement été donné à la séance ordinaire de ce conseil, tenue le 7 décembre 2009;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller André Tousignant, appuyé par le conseiller Stanley Boucher et résolu :

QU' un règlement de ce conseil portant le numéro 534 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1

Amendement de l'article 77, règlement no. 503A

La sollicitation ou le colportage sont interdits sur l'ensemble du territoire de la municipalité, sauf pour ceux prévus à l'article 2. Une amende applicable au contrevenant est fixée à 200\$.

ARTICLE 2

Amendement de l'article 78, règlement no. 503A

Les étudiants ou organismes (OSBL), du territoire de la municipalité, qui sollicitent dans le but d'amasser des fonds doivent être identifiés par l'organisme ou l'école.

Toutefois une preuve de leur condition peut être exigée par la municipalité.

ARTICLE 3

Amendement de l'article 79, règlement no. 503A

ANNULÉ – AUCUN PERMIS EST ÉMIS.

ARTICLE 4

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la *Loi*.
Adopté.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NORMAND GALARNEAU
MAIRE

^{12.}
2^{ÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS (début 21h06)

Monsieur Jacques Gourde :

- A apprécié recevoir une copie du règlement avant la séance ;
- Demande si c'est vrai le congé annuel de 4 mois pour l'inspecteur municipal ;
- Demande si c'est possible d'avoir des camions hybrides dans le futur pour la Régie sanitaire des Hameaux ;
- Questionne, quelle est la différence entre le projet de 625,000\$ (étangs aérées) et celui de 500,000\$ (usine des biodisques) ;
- Demande si les commerces ont des incitatifs pour le compostage.

Madame Pierrette Hardy : C'est quoi le secteur du milieu rural pour les bacs bruns.

FIN DE LA 2^{ÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS À 21H35.

2010-01-11 ^{13.}
LEVÉE DE LA SÉANCE :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Michèle Thériault **QUE**, la séance ordinaire soit levée à 21h37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE : LUNDI, LE 1^{ER} FÉVRIER 2010 À 19H30.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NORMAND GALARNEAU
MAIRE